

Remise en pâturage des fonds humides sur un domaine privé d'une fédération de chasse

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

DATE

Mai 2015 à aujourd'hui

BUDGET

30 000 €

PARTENAIRES

Lycée agricole Henri Queuille de Neuvic, Ecole forestière de Meymac, Lycée agricole de Tulle Naves, Communauté de communes Ventadour Egletons Monédières, Cathy Donnedevie, Agence de l'eau Adour-Garonne, Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, Marbot François, Antoine Guillaume

SITE INTERNET DE L'ACTION

<https://www.chasse-correze.fr/federation/la-maison-de-la-chasse-et-de-la-nature/>

DOMAINE D'ACTION

Protection & préservation des espaces naturels

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Patrimoine naturel

LOCALISATION DE L'INITIATIVE

Lieu-dit «Lallé» - Champagnac-la-Noaille (19)

PILOTE

Fédération départementale des chasseurs de la Corrèze

6 quartier Montana,
19150 Languenne-sur-Avalouze
05 55 29 95 75
www.chasse-correze.fr

Mathieu PRESSET

Technicien et animateur nature

06 88 47 44 71
mathieu.fdc19@gmail.com



Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine

6 ruelle du Theil,
87510 Saint-Gence
05 55 03 29 07
www.conservatoirelimousin.com

Olivier RASCLE

Chargé de mission et animateur Réseau Zones Humides

05 55 03 09 09
orascle@conservatoirelimousin.com

C'est en 2003 que la Fédération départementale des chasseurs de la Corrèze (FDC 19) a fait l'acquisition d'une propriété de 60 ha pour y créer la Maison de la chasse et de la nature (MCN). Site de formations pour les chasseurs, lieu de réunions et d'accueil du public et des scolaires dans le cadre de l'éducation à la nature et à l'environnement, de nombreux aménagements y sont réalisés en faveur de la faune et la flore pour préserver, valoriser et enrichir la biodiversité locale. Suite à la création de l'étang en 2010, la FDC19 a souhaité s'investir dans la restauration des zones humides du site en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN NA). Depuis 2005, le CEN NA anime un réseau de gestionnaires de zones humides - le Réseau Zones Humides (RZH) - dans l'objectif de restaurer et de préserver ces milieux en régression et leurs multiples fonctionnalités. Début 2020, ce réseau compte 215 adhérents pour 1800 ha de zones humides conventionnées. En 2015, la FDC19 adhère donc au RZH pour bénéficier de conseils sur la gestion des zones humides (environ 5 ha) sur son domaine de Champagnac-la-Noaille (19). Un premier diagnostic hydro-écologique est réalisé par les animateurs du RZH. Les échanges abondent entre les deux structures sur les perspectives d'évolution de la gestion des parcelles humides du site en combinant les objectifs et besoins de la FDC19 ainsi que les potentialités et contraintes du milieu. Ceux-ci vont rapidement conduire la FDC19 à monter un projet de restauration et d'aménagement de ces milieux pour la gestion ultérieure retenue (mise en pâturage).

Pour soutenir et concrétiser ce projet, une subvention est demandée en 2016 à l'Agence de l'eau Adour-Garonne et à la Région Nouvelle-Aquitaine. Cette dernière approuvée, les travaux ont ainsi pu débuter à l'automne 2017 : débroussaillage et bûcheronnage d'emprise, ouverture de la zone humide boisée par abattage sélectif et débardage par traction animale, fourniture et pose de clôtures et de passerelles bois pour permettre le pâturage. Depuis maintenant 2 ans, le site est pâturé par un petit troupeau de vaches limousines d'une éleveuse locale.





RÉSULTATS OBTENUS

- Lors de la phase travaux, la complète coopération entre les intervenants et les élèves du lycée agricole de Neuvic (19) en chantier école, d'une part, et deux intervenants, d'autre part, a permis de conduire ces travaux dans une ambiance conviviale et efficace.
- L'action du pâturage sur les touradons de molinie est bien visible, conduisant à une diversification végétale de ces espaces pour la plupart abandonnées depuis une trentaine d'années. L'exploitante est satisfaite du partenariat et le nombre d'occasions ne manque pas également pour les lycées agricoles de Neuvic et Naves de réaliser des chantiers écoles sur place.
- L'action est valorisée annuellement en organisant des animations et des séances d'éducation à la nature et à l'environnement dédiées principalement aux scolaires mais aussi au grand public.
- Egalement, chaque année, un chantier participatif, ouvert à tous, est proposé pour compléter l'action de diversification des milieux sur la propriété (restauration et création de mares, conduite de saules en têtards,...).

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- Le projet était conçu pour la mise en place d'un pâturage ovin. Après une tentative sur une saison complète de végétation, ce fonctionnement s'est révélé inefficace. Le passage au pâturage bovin nécessite de répondre à la question de l'abreuvement, les ovins se débrouillant habituellement seuls. Les bovins créent également plus de perturbations sur le milieu de par leur poids supérieur aux ovins.

SOLUTIONS APPORTÉES

- Le CEN Nouvelle-Aquitaine prête gracieusement deux pompes de prairies mises à dis-

position de l'éleveuse. Cette solution semble bien convenir. Il s'agit maintenant de la rendre pérenne par l'achat de pompes par la FDC19 et également d'aménager les prises d'eau afin de sécuriser un apport suffisant en eau pour abreuver le bétail en cas de sécheresses intenses.

PERSPECTIVES ENVISAGÉES

- Une telle expérience pourrait être reproduite sur d'autres secteurs humides du domaine.

TÉMOIGNAGE

Le GAEC d'Espagoux compte deux associées, Cathy DONNEDEVIE et sa mère Monique. Leur production principale est l'emblématique (en terre corrézienne) veau de lait sous la mère. Les bovins de l'exploitation pâturent environ 250Ha de surface agricole utile (SAU) dont 50 Ha de zones humides (ZH). Les vaches de « la ferme de Coudert » ont de tout temps pâturé les landes humides des chaux (Coudert- Clergoux) cette tradition conservée à la création du GAEC en 1978 a été développée depuis avec l'adhésion au réseau « zones humides » et la réalisation d'aménagements spécifiques sur la propriété (clôtures, passage à gué, systèmes d'abreuvement). Le pâturage des ZH maintient le milieu ouvert et assure l'alimentation du troupeau en période estivale, épargnant ainsi les prairies de fauche et économise le stock de fourrage lors des temps plus secs.